

FOOTBALL

5E TOUR DE COUPE DE FRANCE

Neauphle n'est pas passé loin de l'exploit

L'aventure en coupe de France est déjà finie pour Versailles (National). Alors qu'ils faisaient leur entrée en lice lors du 5^e tour disputé du 10 au 12 octobre, les Versaillais ont été éliminés 1-0 à Ivry (N3). Les Yvelinois vont désormais se concentrer sur le championnat de National dont ils sont actuellement dauphins du leader, Rouen.

Pas plus de réussite pour Sartrouville (R2), battu 1-0 à Villeneuve-la-Garenne (R2) et Houilles (R1) qui s'est incliné 3-1 à Cergy-Pontoise (R2).

Face à une équipe évoluant quatre divisions au-dessus



L'équipe de Neauphle-Pontchartrain (Régional 3) a mené contre Créteil Lusitanos (N2) avant de se faire reprendre et finalement éliminer 3-1. Photo fournie par le RC 78 Neauphle Pontchartrain

Montiel va venir briser le rêve des Yvelinois en inscrivant un triplé (54^e, 72^e et 74^e) pour les Cristoliens.

Dernier rescapé yvelinois, le Mantois (R1) s'est qualifié à Sainte-Geneviève (N3) (1-1, 4 tirs aux buts à 3) et disputera le

6^e tour, programmé samedi 25 et dimanche 26 octobre.

● Alexandre MARQUÉ

Football

R1 Féminines						5. Paris 15 Ac	4	2	1	1	0
Mantois 78 - EFPF.....	6-2					6. Fleury 3	3	3	1	0	2
Cosmo Taverny - CA Paris.....	1-0					7. Saint-Maur 2	3	4	1	0	3
Paris FC 2 - Paris 16 ^e	3-1					8. RUEIL-MALMAISON 2	0	2	0	0	2
Fleury 2 - Val de France.....	5-2					9. Joinville	-1	3	0	0	2
Issy - Rochette Vaux.....	4-1					10. Carrières/Seine	0	0	0	0	0
Poissy FC - RUEIL-MALMAISON F-3											

	Pts	J	G	N	P
1. Cosmo Taverny	13	5	4	1	0
2. Fleury 2	13	5	4	1	0
3. Issy	13	5	4	1	0
4. Paris FC 2	10	4	3	1	0
5. Efpf	9	5	3	0	2
6. Mantois 78	9	5	3	0	2
7. RUEIL-MALMAISON	7	4	2	1	1
8. Paris 16 ^e	4	5	1	1	3
9. Val De France	3	5	1	0	4
10. Rochette Vaux F.c	3	5	1	0	4
11. CA Paris	0	5	0	0	5
12. Poissy FC	-2	5	0	0	3

3 ^e journée - Mer. 22 oct. : RUEIL-MALMAISON - PARIS FC 2 (20h). 10 ^e journée - Sam. 25 oct. : Mantois 78 - Cosmo Taverny (14h30), Paris FC 2 - Fleury 2 (16h30), Paris 16 ^e - Rochette Vaux F.c (17h), RUEIL-MALMAISON - CA Paris (17h), Val De France - Efpf (17h), Poissy Fc - Issy (18h).					
5 ^e journée - Sam. 8 nov. : Sarcelles 2 - Saint-Maur 2 (17h15), Paris 15 Ac - Joinville (17h30), Red Star - Fleury 3 (17h30), Trappes - RUEIL-MALMAISON 2 (18h). Exempt : PUC.					

R2 féminines					
PUC - Sarcelles 2.....	2-2				
RUEIL-MALMAISON 2 - Paris 15 NC					
Joinville R.c. - Red Star.....	0-8				
Saint-Maur 2 - Trappes.....	1-3				

	Pts	J	G	N	P
1. Sarcelles 2	10	4	3	1	0
2. Trappes	9	4	3	0	1
3. Red Star	7	4	2	1	1
4. P.u.c	7	4	2	1	1

5 ^e journée - Sam. 8 nov.: Trois Vallées - Bobigny (17h), Salesienne De Paris - Boulogne-Bil. (17h30), Sèvres - Versailles (17h30), U.s.o.a.m - Créteil (17h30), Rambouillet Yvelines - CA Paris 2 (18h).					
Versailles - Rambouillet..... 3-1					
	Pts	J	G	N	P
1. Boulogne-Bil.	10	4	3	1	0
2. Trois Vallées	10	4	3	1	0
3. Salesienne de Paris	10	4	3	1	0
4. Bobigny	7	4	2	1	1
5. Versailles	7	4	2	1	1
6. Sèvres	5	4	1	2	1
7. Rambouillet	3	4	1	0	3
8. USOAM	1	3	0	1	2
9. Créteil	0	4	0	0	4
10. CA Paris 2	0	3	0	0	3

Le saviez-vous ?

Nos 2 imprimeries de Cavan (22) et Cherbourg (50) sont labellisées **Imprim'vert®**, ce qui signifie que nous mettons en œuvre des actions concrètes pour **limiter l'impact** de nos activités **sur l'environnement**.

Ainsi, **99% des déchets produits sont recyclés**, comme les plaques d'aluminium, les encres, les palettes, les piles, les gants, les ampoules...

Imprimer, c'est aussi recycler et revaloriser !

actu.fr
L'actu près de chez vous

toutes les nouvelles
L'HEBDOMADAIRE DES YVELINES

Adjudications Immobilières

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,225 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

7424061501 - VJ



**Vente aux Enchères Publiques
au Palais de Justice
de VERSAILLES (78)
5 place André Mignot**

**LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 À 9 H 30
EN UN SEUL LOT**

**UN LOGEMENT DE 29,71 m² À MANTES-LA-JOLIE (78)
3 rue Sausseuse**

Dans un ensemble immobilier en copropriété figurant au cadastre Section AB n° 354, lieu-dit « 4bis rue du Moulin », pour 02a et 25ca.

Au rez-de-chaussée, porte à gauche sur le palier comprenant : salon / séjour, cuisine, salle de bains / WC, local attenant (accessible de la cour). (Lot de copro. n° 9).

UNE CAVE au sous-sol dans le couloir de gauche 3ème porte à droite. (Lot de copro. n° 6).

LES LIEUX SONT LOUÉS

Mise à prix : 18 000 euros

Consignation obligatoire : chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de 3 000 euros, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'avocat chargé de porter les enchères.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de VERSAILLES. S'adresser pour tous rens. : **Me Marion CORDIER** membre de la **SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIÉS**, avocats - 60-62 rue du Maréchal Foch à VERSAILLES (78) - **T. : 01 39 20 15 75 - E-mail : cabinet@avocats-sillard.com**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles (78) ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES SUR PLACE LE :

JEUDI 20 NOVEMBRE 2025 DE 9 H 00 À 11 H 00 ET DE 11 H 30 À 13 H 30

7424001201 - VJ



**Vente aux enchères publiques
au Palais de Justice de Versailles (78)
5, place André-Mignot**

**LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 À 9 H 30
EN UN SEUL LOT**

**UN APPARTEMENT DE 46,80 m² À BUCHELAY (78200)
Résidence Le Moulin de Buchelay, 3 Square du Moulin**

sur un terrain cadastré Section ZI n° 210 Lieu-dit «Les Jauvesses» pour 18 a 34 ca, Section ZI n° 211 lieu-dit «Les Jauvesses» pour 11 a 51 ca, Section ZI n° 214 lieu-dit «Les Jauvesses» pour 06 a 05 ca et Section ZI n° 219, lieu-dit «Les Jauvesses» pour 42ca,

soit pour une contenance totale de 36 a et 32 ca.

Dans le bâtiment C, au 3ème étage, de 2 pièces principales, portant le n° A31, compr. : une entrée avec placard, un séjour, une cuisine, une chambre, une salle de bains avec WC et la jouissance exclusive d'un balcon (Lot de copro. n° 25).

UN EMPLACEMENT POUR VÉHICULE AUTOMOBILE portant le n° 106, situé au sous-sol des bâtiments C et D. (Lot de copro. n° 50).

LES LIEUX SONT OCCUPÉS.

Mise à prix : 28 000 euros

Consignation obligatoire : chèque de banque établi à l'ordre du bâtonnier séquestre d'un montant de 3 000 euros, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'avocat chargé de porter les enchères.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de VERSAILLES. S'adresser pour tous rens. : **Me Marion CORDIER** membre de la **SELARL SILLARD CORDIER & ASSOCIÉS**, avocats - 60-62, rue du Maréchal-Foch à VERSAILLES (78) - **T. : 01 39 20 15 75 - E-mail : cabinet@avocats-sillard.com**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles (78) ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES SUR PLACE LE : MARDI 18 NOVEMBRE 2025 DE 09 H 00 À 11 H 00 ET DE 11 H 30 À 13 H 30.

Vie de sociétés

7425405001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 octobre 2025.

Dénomination : K.B sportconsulting
Forme : société par actions simplifiée.
Siège social : 47, rue nationale, 78520 Limay.

Objet : le conseil pluridisciplinaire appliqué au bénéfice de sportifs, d'agents sportifs, d'entraîneurs, de groupements sportifs et/ou de fédérations sportives, l'apport de statistiques sur les performances individuelles et collectives de sportifs, la recherche de profils pour le compte de clubs sportifs, d'agents sportifs et l'observation d'équipes aux entités mandantes ; Le conseil, la gestion et l'exploitation de l'image des sportifs et ainsi l'acquisition, la détention et l'exploitation de tous droits de propriété intellectuelle ; L'activité d'intermédiaire à l'étranger et l'activité de détection de joueurs au profit des clubs professionnels ce qui suppose, toutes prestations de services et de conseils à destination

Vie de sociétés

des sportifs professionnels, des clubs et des entreprises intervenant directement ou indirectement dans le domaine sportif ; L'acquisition, la gestion, la mise en location et l'administration de tous biens immobiliers, l'aménagement, l'amélioration et l'entretien desdits biens ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, et toutes opérations notamment acquisition, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux ; Plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 100 euros.

Cession d'actions et agrément : soumis à l'agrément préalable des associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :
Président : M. Brahim Baradji 89, av du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur général : M. Mamadou Keita 42, rue de Lorraine 78200 Mantes-la-Jolie.

La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

Avis administratifs

7424672501 - AA



Mairie de GALLUIS

**Révision allégée n°1
du P.L.U.**

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-15 prescrivant l'enquête publique portant sur la révision allégée n° 1 du Plan local d'urbanisme en date du 2 octobre 2025, Mme le Maire de Galluis, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la révision des dispositions du Plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Bruno FOUCHER a été désigné par M. le Président du Tribunal administratif de Versailles en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 3 novembre 2025 à 9 h 00 au 3 décembre 2025 à 12 h 00 à la mairie de Galluis.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de Galluis ainsi que sur le site internet <https://galluis.fr/>

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan local d'urbanisme et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Galluis ou par voie électronique sur le registre dématérialisé sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/enquetepubliquegalluis> ou sur le courriel enquetepubliquegalluis@mail.registre-numerique.fr

Le commissaire enquêteur recevra les observations faites sur le projet du Plan local d'urbanisme en mairie les jours suivants :

- lundi 3 novembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 22 novembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 3 décembre 2025 de 9 h à 12 h 00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis à Mme le Maire de Galluis dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à la mairie de Galluis et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur la révision du Plan local d'urbanisme.

Avis administratifs

7425392901 - AA

**Communauté d'agglomération
de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Communes de GUYANCOURT, MAGNY-LES-HAMEAUX
et VOISINS-LE-BRETONNEUX**

Avis d'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en application de l'article L.300-6 du code de l'urbanisme 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 3 octobre 2025, le président la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) en application de l'article L.300-6 du code de l'urbanisme, pour une durée de 31 jours consécutifs du lundi 3 novembre 2025, 9 h 00 au mercredi 3 décembre, 17 h 00.

Ladite enquête publique portera :
- sur l'intérêt général de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- sur le projet de dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le Tribunal administratif de Versailles a désigné M. Jean-Yves LAFFONT, conseiller général des établissements de santé à l'inspection générale des affaires sociales en retraite, en qualité de commissaire enquêteur, et Mme Sylvie BOUCHER RANCIEN, ingénieure environnement, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- en mairie de Magny-les-Hameaux, 1 place Pierre-Bérégovoy, 78114 Magny-les-Hameaux (lundi, mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00, le mercredi de 13 h 30 à 19 h 00 et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30) ;
- en mairie de Guyancourt, 14 rue Ambroise-Croizat, 78280 Guyancourt (du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le jeudi de 13 h 00 à 20 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00) ;
- en mairie de Voisins-le-Bretonneux, 1 place Charles-de-Gaulle, 78960 Voisins-le-Bretonneux (du lundi au mardi et de jeudi à vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15 et le mercredi de 13 h 30 à 20 h 00) ;
- à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène-Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00).

Le dossier est aussi disponible en version numérique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse : www.saint-quentin-en-yvelines.fr
Un registre papier sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en mairies de Magny-les-Hameaux, de Guyancourt, de Voisins-le-Bretonneux et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène-Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes, aux jours habituels et heures habituels d'ouverture au public.

Un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
<https://www.registre-numerique.fr/dpmedcu-plui-sqy>
Des observations écrites pourront être adressées à M. le commissaire enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène-Hénaff, BP 10118, 78192 Trappes cedex, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra le public :
- le lundi 3 novembre de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Voisins-le-Bretonneux ;
- le jeudi 27 novembre de 17 h 00 à 20 h 00 en mairie de Guyancourt ;
- le mercredi 3 décembre de 14 h 00 à 17 h 00 en mairie de Magny-les-Hameaux.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairies de Magny-les-Hameaux, de Guyancourt, de Voisins-le-Bretonneux et au siège de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Au terme de l'enquête, le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines se prononcera par délibération sur l'intérêt général du projet et approuvera le projet de mise en compatibilité du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, la CDPENAF, la MRAe et des avis, observations, demandes ou propositions formulées par le public lors de l'enquête publique, ainsi que du rapport et de l'avis motivé du commissaire enquêteur.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de M. Alexis LARGILLET (tél. : 01 39 44 79 33, alexis.largillet@sqy.fr) ou M. Cyril GIOT (tél. : 01 39 44 88 87, cyril.giot@sqy.fr) - Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective - 1, rue Eugène-Hénaff - ZA du Buisson de la Coudre, 78190 Trappes (tél. accueil : 01 39 44 80 80, fax : 01.30.57.12.64).

7425906601 - AA

**Préfet des Yvelines
Direction régionale
et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Yvelines**

**Commune
de VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC**

**Installations classées
pour la protection
de l'environnement**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château (SIARNC), dont le siège social se situe à Villiers-Saint-Frédéric (78640), 3, route de Septeuil, a déposé une demande d'enregistrement en vue de modifier le plan d'épandage des boues hygiénisées produites par sa station d'épuration implantée à cette même adresse.

L'activité est soumise au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- n°2781-2-b : installations de méthanisation de déchets non dangereux ou de matière végétale brute, à l'exclusion des installations de méthanisation d'eaux usées ou de boues d'épuration

urbaines lorsqu'elles sont méthanisées sur leur site de production, la quantité de matière traitée étant inférieure à 100t/j.

Une consultation du public d'une durée de six semaines se déroulera du 30 octobre au 27 novembre 2025 inclus.

Pendant la période sus-indiquée, le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à la consultation, à la mairie de Villiers-Saint-Frédéric, aux jours et heures ouvrables et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations du public pourront également être adressées :

- par courrier à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (D.R.I.E.A.T.), Unité départementale des Yvelines (UD78), 35, rue de Noailles, 78000 Versailles ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante :

drieat-consultation-environnement@developpementdurable.gouv.fr

Ces observations sont annexées au registre de consultation du public.

Le dossier est également accessible sur le site internet de la Préfecture des Yvelines : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Avis-de-consultation-du-public>

Le Préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement. L'installation projetée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières, ou d'un arrêté préfectoral de refus d'enregistrement.

Autres légales

7425501401 - DL

CRÉANCES SALARIALES

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SAS AST COUVERTURE ayant son siège social 5, rue Pasteur, 78700 Conflans-Sainte-Honorine, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposés au Greffe du Tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

7425563901 - DL

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE VERSAILLES**

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

Par jugement du 19 septembre 2025, le Tribunal judiciaire de Versailles a prononcé la clôture pour extinction du passif de Madame Françoise Eliane Michèle MONTENOIS, Centre Médecinéo - 9, avenue Charles-de-Gaulle, 78800 Houilles.

Pour extrait.

7423318101 - DL

Extrait aux fins de publication de la requête en déclaration d'absence de Baptiste, Jérémie HOURS-ZESIGER DÉCLARATION D'ABSENCE

Par requête en date du 2 juin 2025 adressée à la Chambre du Conseil par Me Katell FERCHAUX-LALLEMENT, Avocat postulant au Barreau de Versailles (Yvelines) et par Me Adeline KEMPF, Avocat plaçant au barreau de Mulhouse (Haut-Rhin), le Tribunal Judiciaire de Versailles (Yvelines) a été saisi à l'effet de constater l'absence de M. Baptiste, Jérémie HOURS-ZESIGER, né le 28 août 1978 à Les Ulis (Essonne), dont le dernier domicile connu était chez Mme Christiane VISAGE au 41, avenue de Chevincourt à Magny-les-Hameaux (Yvelines), qui n'a plu de nouvelles depuis le 31 janvier 2003.

7425704001 - DL

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE VERSAILLES**

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Par jugement du 29 septembre 2025, le Tribunal Judiciaire de Versailles a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de M. Dimitri ESPERANDIEU, Maison de Santé du Théâtre, 19, rue Gérard Philipe 78190 Trappes et ayant pour liquidateur judiciaire la SELARL ML CONSEILS.

Pour extrait.

7425506201 - DL

AVIS

La SELARL MARS, prise en la personne de Me Philippe SAMZUN, 43 bis, rue Saint-Honoré, 78000 Versailles, liquidateur judiciaire de la SARL THIBAUDRII ayant son siège social 98, rue du Parc 91180 Saint-Germain-lès-Arpaon, informe les salariés concernés qu'ils peuvent consulter l'ensemble des relevés des créances salariales déposés au Greffe du Tribunal des activités économiques.

Tout salarié dont la créance ne figure pas en toute ou partie sur ces relevés peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente parution.

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

www.medialex.fr

Mail :

annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

**10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex**

le département de l'emploi

Vous recrutez ? Nous diffusons vos offres d'emploi sur nos médias : journaux, web & réseaux sociaux

contacts

- **Paloma Maruenda**
01 30 97 72 01 - paloma.maruenda@actu.fr
- **Lydia Desvergne**
01 60 56 06 28 - lydia.desvergne@actu.fr



Emploi

Emploi

OFFRE D'EMPLOI

Particulier cherche domicile employé ménage et repassage soignés. Proximité Hanches-Epernon-Rambouillet. Références demandées. 0134850028.

SERVICES

Jardinier effectue tous travaux jardin, accepte CESU, dispose tous matériels, devis gratuit, disponible 7 jours sur 7. Tél : 06-63-72-18-31 Pierre.

COMPAGNON loue SES SERVICES : maçonnerie, placo, ravalement, carrelage, pose de fenêtres de toit - avec outillage, véhiculé - qualification Qualibat - C.E.S.U. acceptés. Particulier tél. 06 41 89 11 28.



Je vous propose mes services de location plateau porte-voiture et véhicule tracteur pour vos projets d'achat de voiture ou de dépannage en tout genre. Matériel neuf pour un déplacement en toute sécurité. Toutes distances. Cesu. N'hésitez pas à me contacter, tél. 06 48 98 96 51

Jardinier effectue tous travaux jardin, accepte CESU, dispose tous matériels, devis gratuit, disponible 7 jours sur 7. Tél : 06-63-72-18-31 Pierre.

Offre logement complet à homme en précarité contre menus travaux de bricolage et jardinage. Tél : 06.09.33.58.22



Bonnes Affaires

Bonnes Affaires

ANIMAUX DOMESTIQUES

AV chiots épagneuls bretons, 3 femelles : blanches et oranges. 550€ et 3 mâles : blancs et orange. 350€ Parents LOF, chasseurs. Part, tel : 0665706486

ANTIQUITÉS / BROCANTE



Urgent, luthier achète bon prix violons, violoncelles, contrebasse, saxo, anciens, dans l'état où ils se trouvent, donnez leur une seconde vie, paiement comptant. Particulier, tél.06 09 46 03 85 ou 06 78 66 83 09 artisanml@yahoo.com



Achète objets militaires 39-45, 14-18 : casques, coiffures, uniformes, équipements, véhicules et pièces, etc tous pays même mauvais état. Particulier tél. 06 80 63 97 32



COLLECTIONNEUR achète livres anciens, service de vaisselle ancien et moderne, livre ancien, faïence, porcelaine. Paiement immédiat. Tél : 06 26 26 73 06



COLLECTIONNEUR achète pièce de monnaie or et argent, bijoux tous genre, or, argent, montres anciennes et modernes, sacs à main de luxe. Paiement immédiat. Tél : 06 26 26 73 06



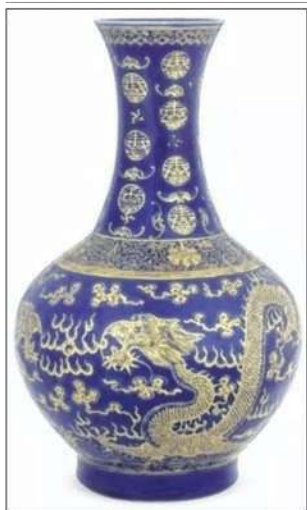
COLLECTIONNEUR achète Baccarat (verre, objet...), Saint-Louis, service de verre cristal, ménagère ancienne et moderne. Paiement immédiat. Tél : 06 26 26 73 06



ANTIQUITES VERSAILLES Mr SE-CULA-SABRE. Achat comptant estimations successions (avec service débarras) PARIS-PROVINCE Tous styles mobiliers, tableaux, horlogerie, art de la table, vaisselle, cristal, argenterie, ménagères, cuivre, tous habits vintage de marque, maroquinerie, sac Hermès Chanel Vuitton, Bijoux fantaisie, foulards Hermès, Manteaux fourrure. Tous instruments de musique piano, violon, disque. Livres et médailles collection militaria, armes anciennes. Rachat Or Argent même cassé. Pièces or et argent au cours Bourse. Montre gousset et montres bracelet. Adresse 75016 Paris: 01.42.79.98.62 mail. rsantic75@gmail.com Tél 06.07.53.07.33

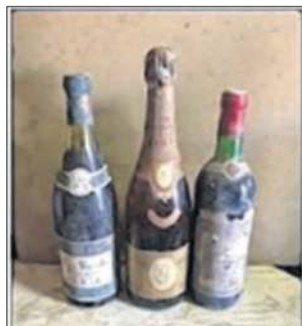


ACHETE : cartes postales anciennes, livres anciens, documents anciens, affiches anciennes, médailles militaires et civiles, monnaie, photos et albums photos anciens. Christophe Martin 06.84.22.79.94



Depuis 2001 achète VASES CHINOIS ANCIEN en l'état, TOUT OBJET, porcelaine, statue jade, estampes, objet cloisonné, netsuke, collier d'ambre, art japonais. Tél. 01 39 20 95 77 (RC 439 475 526). Me déplace à votre domicile ou vous recevez au 8, square St-Florentin Le Chesnay 78150.

Médecin passionné achète cher armes de collection pour la conservation de notre patrimoine (plus de 100 ans ou 8ème catég.), Dr Lamoureux Vire. Particulier, tél. 06 07 15 32 32



Achète TOUTES BOUTEILLES de VIN anciennes ou récentes, bonnes ou plus bonnes à boire, toute quantité. Tél. 01 39 20 95 77 (collectionneur) - me déplace à votre domicile ou vous recevez au 8, square Saint-Florentin Le Chesnay 78150.



Depuis 2001 achète MEUBLES et OBJETS ANCIENS même à restaurer, COMMODES en MARQUETERIE, STATUES BRONZE, PENDULES, TABLEAUX,.... Tél. 01 39 20 95 77. (RC 439 475 526) Me déplace à votre domicile ou recevez au 8, square St-Florentin Le Chesnay 78150.



Depuis 2001 achète PENDULES ATMOS, MONTRES à GOUSSET, MANTEAUX de FOURRURE, MENAGERE CHRISTOFLE, SERVICES BACCARAT, VAISSELLE de LIMOGES. Tél. 01 39 20 95 77. (RC 439 475 526) Me déplace à votre domicile ou vous recevez au 8, square St-Florentin Le Chesnay 78150.



Depuis 2001 achète CARRES HERMES, MANTEAUX de FOURRURE, BRIQUET DUPONT. Tél. 01 39 20 95 77 (RC 439 475 526) Me déplace à votre domicile ou vous recevez au 8, square St-Florentin Le Chesnay 78150.



Achat de Machines à coudre, montre gousset Montre bracelet bon ou mauvais état réveil Pendule carillon. Estimation déplacement gratuit. Antiquités Mickael tél 06.09.16.66.33 (Siret 53403514200015)



Urgent antiquaire achète pour meubler châteaux, tout meubles et objets du 17 ème au 20 ème siècle, meuble en tout genre, pendule, tableaux et miroir, tapis et tapisserie, instrument de musique, statue, carillon, service de table, décoration intérieure / extérieure, trophée de chasse, armes ancienne, etc ... Déplacement toutes distances, estimation et déplacement gratuit. Mr Stéphane Christophe 01.83.80.25.63 ou 06.03.68.63.45 antiquites.stephan.christophe@gmail.com Siret : 525317418

BRICOLAGE



Vends GRILLAGE et PANNEAUX, toutes couleurs et hauteurs, PORTAILS, PORTILLONS, BRISES VUE, TÔLES BAC ACIER, polyester, imitation tuiles, visseries rives, grillage Ursus, forestier. Particulier tél. 06 07 95 52 88.

DÉCORATION INTÉRIEURE



Urgent achète carillon (Odo, westminster, vedette...) ainsi que toutes horlogeries (pendule, comtoise, montres...) Mr Stéphane Christophe 06.03.68.63.45 antiquites.stephan.christophe@gmail.com Siret : 525317418

LIVRES



Urgent achète tous livre ancien. Encyclopédie, Jules Verne, livre de médecine, missel, bd... Toutes autres collections complètes ou incomplètes. Paiement immédiat. Déplacement gratuit. Mr Stéphane Christophe 01.83.80.25.63 ou 06.03.68.63.45 antiquites.stephan.christophe@gmail.com Siret : 525317418

LOISIRS / DÉTENTE



Urgent achète cher, timbres anciens ou récents, Français, ou étranger, neufs ou usagés, toutes quantités. Mr Stéphane Christophe 01.83.80.25.63 ou 06.03.68.63.45 antiquites.stephan.christophe@gmail.com Siret : 525317418

MEUBLE

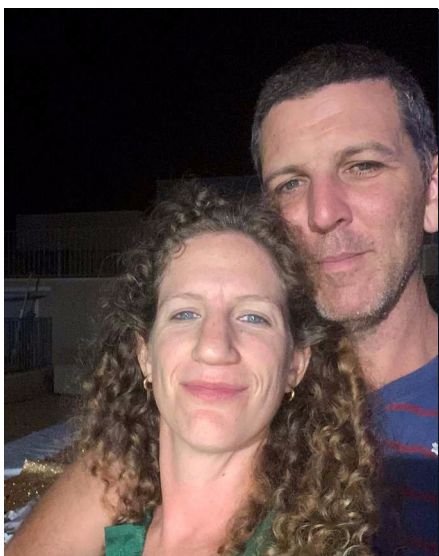


VEND BUFFET Louis XV en BON ÉTAT. 4 PORTES, 2 TIROIRS 200 EUROS. L2.40m x 10.58m x H1.02m. Visible sur CORBEIL ES-SONNES. Prix NÉGOCIABLE. Tél particulier : 06.13.42.31.30

Yvelines • Mercredi 15 octobre 2025 • N° 25238 • 2,20 €

Le Parisien

+ Votre
supplément
Vacances



Otages à Gaza Le désarroi d'Ela, privée du corps de son mari

➔ International • P. 12



Taxe foncière Les plus fortes hausse par ville

➔ Économie • P. 8 et 9

Tour Eiffel Le rapport financier qui inquiète



➔ P. 14 et 15

Réforme des retraites Lecornu appuie sur pause



Le Premier ministre a annoncé hier devant l'Assemblée nationale la suspension de la réforme des retraites. Une condition exigée par les socialistes qui éloigne la menace d'une censure du gouvernement.

➔ Fait du jour • P. 2 à 6

Le Parisien

R 20174 - 1015 - 2,20 €

PUBLICITÉ



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 18 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 218 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 129 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 € HT - (SCI) 189 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation – reconstitution du capital : 108 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la formosociale - Mouvements - cessions d'actions - résiliation du bail commercial : 197 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 110 € HT - Changement de patronyme : 57 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 16 décembre 2024 : 60 (193 € HT) - 75 (92 € HT) - 94 (123 € HT) - 91 (77 € HT) - 95 (125 € HT).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés
+ de 90 000 Euros**



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

APILOGIS

Mme Fatou AIT-DAOUD – Directrice
18 Boulevard du Midi
78200 Mantes-la-Jolie – Cedex
Tél : 01 30 84 24 27
mél : servicemarches@lesresidences.fr
web : <https://apilogis.fr/>
SIRET 30470858900037

Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché

**Objet : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE
DE CONCEPTION POUR LA DEMOLITION
ET LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE
DE 35 LOGEMENTS A CONFLANS-
SAINTE-HONORINE (78) - PHASE**

CANDIDATURE
Référence acheteur : 25-52
Type de marché : Services

Procédure :
Procédure adaptée restreinte
Technique d'achat : Sans objet
Durée : 36 mois.

Description :
La présente consultation a pour objet la désignation de la maîtrise d'oeuvre de conception et suivi architectural pour la démolition et la construction d'un immeuble de 35 logements à Conflans-Sainte-Honorine (78). Les prestations confiées consisteront en la réalisation des missions suivantes :

- Esquisse (ESO),
- Avant-Projet Sommaire (APS),
- Avant-Projet Définitif (APD) / Permis de construire (PC),
- Projet (PRO),
- Dossier de consultation des entreprises (DCE),
- Visa des études d'exécution (VISA) architectural,
- Conformité,
- Plans de vente (élaboration et mise à jour),
- Etablissement d'un dossier de consultation publique.

Classification CPV :
Principale : 79311100 – Services de conception d'études
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Valeur estimée hors TVA : 110 000,00 euros

Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Oui
Nombre maximum de candidats : 3
En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :
Voir RC

La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (reglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : servicemarches@lesresidences.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépôt dématérialisé : Actif
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des candidatures : 31/10/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :
L'enveloppe financière est estimée à 110 000,00 € HT sur la durée globale du marché pour un montant prévisionnel de travaux de 3 900 000 € HT.

Envoi à la publication le : 13/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.lesresidences.fr/editorial/espace-fournisseur/fournisseurs>

Avis divers**PRÉFET DES YVELINES**

**DIRECTION RÉGIONALE ET
INTERDÉPARTEMENTALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DES
TRANSPORTS D'ÎLE-DE-FRANCE
- UNITÉ DÉPARTEMENTALE DES
YVELINES**

**INSTALLATION CLASSÉE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LA COMMUNE DE
THIVERVAL-GRIGNON**

La société TERSEN (enseigne : Établissement CNT) dont le siège social se situe 2 rue Jean Mermoz à Magny-les-Hameaux (78114), a déposé une demande d'enregistrement en vue de créer et exploiter une installation de stockage de déchets inertes (SDI), route des Nourrices – chemin de Plaisir, lieux-dits "Côte de Grignon – Pont Cailloux – Les Vieilles Vignes" à Thiverval-Grignon (78850) pour une durée de neuf ans.

L'activité est soumise au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

« n° 2760-3 : « installation de stockage de déchets, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2720 » : « Installation de stockage de déchets inertes »

En raison de sa connexité à l'activité mentionnée ci-dessus, l'enregistrement porte également sur l'installation relevant de la rubrique n° 2.1.5.0 de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités dite IOTA (annexée à l'article R.214-1 du Code de l'environnement) soumise au régime de l'autorisation : Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant supérieure ou égale à 20 hectares.

Une consultation du public d'une durée de quatre semaines et un jour se déroule du 4 novembre 2025 au 2 décembre 2025 inclus.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le public peut prendre connaissance du dossier soumis à consultation à la mairie de Thiverval-Grignon, aux jours et heures d'ouverture, et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations du public peuvent également être adressées, sur la même période :
* par courrier à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (D.R.I.E.A.T.) – Unité départementale des Yvelines (UD78) – 35, rue de Noailles – 78000 Versailles ;
* par courrier électronique à l'adresse suivante :

drieat-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Ces observations sont annexées au registre de consultation du public.

Le dossier est également accessible sur le site internet de la Préfecture des Yvelines : <https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>

Le Préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement. L'installation projetée peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières, ou d'un arrêté préfectoral de refus d'enregistrement.

Divers société

FERMETURES SECURITE ET POSE
Entreprise unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social :
15 rue de Bergette
78100 Saint Germain en Laye
528 171 598 RCS Versailles

Le 11 septembre 2025, par décision de l'associé unique et gérant il a décidé d'augmenter le capital de la somme de 18.000 euros par apport de numéraire pour le porter à 20.000 euros.
Pour avis.

Enquête publique**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE
SAINT-QUENTIN-EN-
YVELINES**

**COMMUNES DE GUYANCOURT,
MAGNY-LES-HAMEAUX ET
VOISINS-LE-BRETONNEUX**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
RELATIVE A LA DECLARATION DE
PROJET EMPORTANT MISE EN
COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL
(PLUI) EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L.300-6 DU CODE DE
L'URBANISME**

Par arrêté en date du 03/10/2025, le Président la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) en application de l'article L.300-6 du code de l'urbanisme, pour une durée de 31 jours consécutifs du **lundi 3 novembre 2025 – 09h00 au mercredi 3 décembre – 17h00**.

Ladite enquête publique portera :
– sur l'intérêt général de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
– sur le projet de dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le Tribunal administratif de Versailles a désigné M. Jean-Yves LAFFONT, conseiller général des établissements de santé à l'inspection générale des affaires sociales en retraite, en qualité de Commissaire-enquêteur, et Madame Sylvie BOUCHER RANCIEN, ingénieure environnement, en qualité de Commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- en Mairie de Magny-les-Hameaux, 1 Place Pierre Bérégovoy, 78114 Magny-les-Hameaux (lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 19h et le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) ;
- en Mairie de Guyancourt, 14 rue Ambroise Croizat, 78280 Guyancourt (du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h à 20h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ;
- en Mairie de Voisins-le-Bretonneux, 1 Place Charles de Gaulle, 78960 Voisins-le-Bretonneux (du lundi au mardi et de jeudi à vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 et le mercredi de 13h30 à 20h) ;
- à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Le dossier est aussi disponible en version numérique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse : www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

saint-quentin-en-yvelines.fr

Un registre papier sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique en Mairies de Magny-les-Hameaux, de Guyancourt, de Voisins-le-Bretonneux et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes, aux jours habituels et heures habituels d'ouverture au public.

Un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/dmecd-ului-sqy>

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le Commissaire-enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines – Direction de l'Urbanisme et de la Prospective – 1, rue Eugène Hénaff – BP 10118- 78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le Commissaire-enquêteur recevra le public :
– le lundi 3 novembre de 09h00 à 12h00 en Mairie de Voisins-le-Bretonneux ;
– le jeudi 27 novembre de 17h00 à 20h00 en Mairie de Guyancourt ;
– le mercredi 3 décembre de 14h00 à 17h00 en Mairie de Magny-les-Hameaux.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en Mairies de Magny-les-Hameaux, de Guyancourt, de Voisins-le-Bretonneux et au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Au terme de l'enquête, le Conseil Commu-

naulaire de Saint-Quentin-en-Yvelines se prononcera par délibération sur l'intérêt général du projet et approuvera le projet de mise en compatibilité du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, la CDPENAF, la MRAe et des avis, observations, demandes ou propositions formulées par le public lors de l'enquête publique, ainsi que du rapport et de l'avis motivé du Commissaire-enquêteur.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de M. Alexis LAR-GILLET (tél. : 01.39.44.79.33 – alexis.largillet@sqy.fr) ou M. Cyril GIOT (tél. : 01.39.44.88.87 – cyril.giot@sqy.fr) – Saint-Quentin-en-Yvelines – Communauté d'agglomération – Direction de l'Urbanisme et de la Prospective – 1, rue Eugène Hénaff – ZA du Buisson de la Coudre – 78190 Trappes (tél. accueil : 01.39.44.80.80 – Fax : 01.30.57.12.64).

Le Parisien



Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez
vos annonces
dans
Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité
sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :

01 87 39 82 96
legales2@leparisien.fr

CONTACT COMMERCIAL :

01 84 21 09 27

leparisien.annonces-legales.fr